



**SÉCURITÉ**<sup>®</sup>  
équipement

# L'entretien des chaudières individuelles à gaz



PRÉSERVEZ VOTRE SÉCURITÉ  
EN ENTREtenant  
VOTRE INSTALLATION DE CHAUFFAGE



CRÉATEUR DE QUALITÉ DE VIE

## UN ENTRETIEN OBLIGATOIRE

### Une chaudière entretenue est un gage de sécurité :

Une chaudière entretenue régulièrement a une durée de vie plus longue, elle consomme moins de combustible, produit moins de gaz à effet de serre et de polluants. Son entretien vous garantit également un fonctionnement en toute sécurité.

### Prudence : le monoxyde de carbone est un gaz mortel

#### Un danger invisible

Le monoxyde de carbone (CO) est **incolore, inodore et mortel à forte concentration**. Il se dégage en quantité dangereuse quand des appareils à combustion, de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire, sont mal entretenus et / ou fonctionnent dans une pièce mal ventilée.



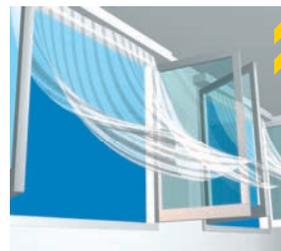
#### Reconnaître les signes d'intoxication

L'intoxication faible dite "chronique" se manifeste par des **maux de tête, des nausées, une confusion mentale, de la fatigue**. L'intoxication est **lente** et les symptômes de cette intoxication peuvent ne pas se manifester immédiatement.

// L'intoxication aiguë entraîne des **vertiges, une perte de connaissance, une paralysie musculaire, des troubles du comportement, voire le coma ou le décès**.

#### Adopter des gestes simples

- > **Aérer au moins 10 minutes**, tous les jours.
- > Maintenir les **systèmes de ventilation en bon état** de fonctionnement.
- > **Ne jamais obstruer** les entrées et sorties d'air. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement.
- > **Ne pas empêcher l'entrée d'air dans la chaudière** en accrochant des objets ou en collant des décorations.



## UN RISQUE RÉEL :

- // **86 % des intoxications** au monoxyde de carbone ont lieu **dans le logement** et **42 % proviennent d'une chaudière**.
- // En France, **40 personnes par an** décèdent sur les 3 000 personnes intoxiquées.

## LE SERVICE PROPOSÉ PAR ANTIN RÉSIDENCES

L'entretien de votre chaudière par un professionnel qualifié est obligatoire une fois par an. ANTIN RESIDENCES a missionné une société spécialisée qui doit assurer le contrôle annuel des chaudières et effectuer la maintenance.

Lors de son passage, le professionnel peut mesurer le taux de monoxyde de carbone dans l'air ambiant du local où se trouve votre chaudière.



// S'il constate une anomalie de fonctionnement, il vous prévient et effectue un diagnostic technique immédiatement.

// S'il constate un danger grave et immédiat, il vous en informe et met votre chaudière à l'arrêt.

### Les obligations du locataire

// Être présent au rendez-vous.

Vous êtes prévenus quelques jours avant le passage du technicien par un affichage en partie commune et/ou dans le bureau d'accueil du gardien.



## APPELEZ EN CAS DE PROBLÈME

Les dépannages ont lieu :

- **7 jours sur 7**  
**24 heures sur 24** y compris les week-ends et jours fériés.
- Délai d'intervention en cas de **non fonctionnement** : **12 h**
- Remise en **fonctionnement** dans les **24 h** sauf exception.
- Délai d'intervention en cas de **mauvais fonctionnement** n'affectant pas la sécurité : **24 h.**



## PLATE-FORME SERVICES CLIENTS ET NUMÉRO D'URGENCE

**0811 808 808**

NUMERO AZUR Coût d'un appel local  
depuis un poste fixe

Disponible 7j/7 et 24 h / 24.

## À SAVOIR

**0,1 %** de CO dans l'air tue en une heure



**1 %** de CO dans l'air tue en 15 minutes



**10 %** de CO dans l'air tuent immédiatement.



CRÉATEUR DE QUALITÉ DE VIE

[www.antin-residences.fr](http://www.antin-residences.fr)

Antin Résidences, une Entreprise Sociale pour l'Habitat  
du Groupe Arcade



**Siège social** : 59 rue de Provence 75439 Paris cedex 09